

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 12 OCTOBRE 2015

Point 5 de l'ordre du jour

Transmission du postulat déposé par M. Christian Chassot, au nom du Groupe PLR : « Demande de réactivation de la commission "promotion et animations centre-ville" »
--

Lors de la séance du Conseil général du 18 mai 2015, M. Christian Chassot a déposé, au nom du Groupe PLR, le postulat cité en titre dont le libellé complet est reproduit au verso.

Ce postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 21 septembre 2015, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Par conséquent, le Bureau du Conseil général émet un préavis favorable à l'intention du Législatif communal pour la transmission au Conseil communal du postulat de M. Christian Chassot, au nom du Groupe PLR, demandant de réactiver la commission "promotion et animations centre-ville."

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

Le Secrétaire

G. Monney

La Présidente

J. Gapany

Postulat du M. Christian Chassot au nom du Groupe PLR

"La relance de la Commission "Promotion et animations centre-ville", élargie à toutes les diverses sensibilités de la population bulloise et placée sous la direction d'un urbaniste externe, a pour but de procéder à une réflexion de fond, la plus objective possible, sur la faisabilité de diverses rues piétonnes et les conditions de viabilité de ces dernières tout au long de l'année."

Intervention de M. Christian Chassot en séance du 18 mai 2015

"Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Suite aux divers propos entendus lors des ateliers de la Task Force, auxquels j'ai eu l'avantage de participer, ainsi qu'aux velléités récurrentes du Parti socialiste à rendre la Grand-Rue piétonne et avant que la "Gabion Gate hors contrôle" ne sévisse aussi au centre-ville, je demande au Conseil communal de réactiver la Commission "Promotion et animations centre-ville", toutefois élargie à toutes les diverses sensibilités de notre population, que ce soient les propriétaires fonciers, les locataires, les commerçants, les représentants de la mobilité douce, de l'ADEV (Association pour la défense des espaces verts), du tourisme, de la Police et voir d'autres.

*Au-delà de l'affirmation entendue : « la Grand-Rue doit être piétonne parce que dans les grandes villes, on trouve bien des rues piétonnes », il est temps qu'une réflexion de fond, sans but électoraliste, la plus objective possible, soit établie sur la faisabilité de **diverses rues piétonnes** et des conditions de viabilité de ces dernières tout au long de l'année. Dans ce but, il sera judicieux de tenir compte du contexte spécifique de notre ville, de la grandeur de l'agglomération, de la distribution actuelle des axes entrants, de leurs gabarits et fonctions, de la répartition géographique des centres commerciaux, de l'offre en places de parc et de leur localisation, du niveau de l'offre en transports en commun, du réseau de pistes cyclables et aussi du défi de l'intégration équilibrée du nouveau quartier à venir, celui de la nouvelle gare. Cette commission devra être dirigée par un urbaniste externe et expérimenté.*

Sans vouloir commencer ici le débat, je souhaite soulever cependant les deux points suivants, à titre de réflexion :

1. L'importance de l'accessibilité

Au centre de Nyon (ville de 20'000 habitants), non seulement les petits commerces du centre mais aussi le grand centre commercial 3M la Combe souffrent actuellement d'une diminution de fréquentation de leur clientèle, suite à une gestion communale restrictive de l'accessibilité au centre. Par contre, cette situation favorise les autres grandes surfaces situées en périphérie de la ville.

2. Le concept d'un centre commercial au centre-ville de Bulle

*A plusieurs reprises, on a pu entendre ici ou là, l'argument suivant : "c'est aux commerçants de la Grand-Rue de créer le concept d'un centre commercial au centre-ville". Le concept semble en soi attrayant, mais est-il bien réaliste dans l'environnement actuel ? A contrario des grandes surfaces en périphérie, je me permets juste de rappeler que la Grand-Rue n'offre pas, et pourra-t-elle d'ailleurs offrir un jour, en plus de **l'accessibilité**, qui pour le moment est acquise :*

- **une vraie grande surface**, d'une grande enseigne type Manor, Migros ou Coop,*
- **un grand parking souterrain en proximité immédiate** de la Grand-Rue avec, en option - rêvons un peu -, les 3 premières heures gratuites,*
- **une rue marchande couverte** où le client peut se déplacer à l'abri de la pluie ou de la neige durant toute l'année.*

C'est donc simplement mission impossible de réaliser un tel concept de centre commercial au centre-ville, sans ces quatre éléments d'attractivité commerciale dont la concurrence, les grandes surfaces en périphérie, bénéficient pleinement.

Ce présent postulat rejoint le thème de celui transmis au Conseil général le 16 mars dernier par mon collègue Jacques Morand "Parcage au centre-ville".

Je conclurai en précisant qu'il est dans l'intérêt de tout citoyen bullois que le centre-ville reste vivant, conserve son réseau dynamique de petits commerces, de divers services de santé et administratifs. En effet, ces derniers contribuent à la vie locale, à l'attractivité, à la spécificité de notre centre-ville et participe ainsi globalement au charme de notre Ville de Bulle.

C'est donc dans ce contexte que je demande au Conseil communal de relancer la Commission « Promotion et animations centre-ville » élargie, sous la direction d'un urbaniste externe. Merci de votre attention."